



RÈGLEMENT FOIRE AUX JOUETS
Dimanche 26 novembre 2023
Règles sanitaires en vigueur à respecter

En vous inscrivant à la Foire aux Jouets organisée par l'association MJC Gérard Philipe des Clayes-sous-Bois, vous vous engagez à respecter les principes de bonne conduite suivants :

Pour accéder au gymnase et à votre stand, vous devrez présenter aux personnes de l'accueil votre carte d'accès (Fourniture de 2 chaises par stand, pas de tables fournies).

Nous vous invitons à mettre en place votre stand **entre 9h et 12h** et à ne pas commencer à vendre vos objets sur ce créneau horaire.

En raison du plan vigipirate en vigueur, nous vous demanderons de présenter, votre carte d'accès et vos chargements pour vérification, ce qui risque de provoquer de l'attente, merci pour votre compréhension.

Un gardiennage est assuré par l'association entre 12h et 13h45 (sans présence exposants).

Afin de permettre l'accès au public à 14h, nous vous demandons d'être impérativement présent sur votre stand dès 13h45 (accès au site sur présentation badge).

La vente d'animaux, d'objets neufs, de produits alimentaires, d'armes et de munitions est interdite. Toute vente à caractère commercial interdite. Seuls sont autorisés à la vente, les jouets, les jeux, les livres, les déguisements.

La fermeture de la Foire aux Jouets est fixée à 18h. Les stands doivent être rendus vides, propres et sans poubelles laissées sur place. Des bennes à ordures spécialement prévues à cette occasion se trouvent à l'extérieur et à l'intérieur du gymnase.

La MJC n'est pas responsable des vols, la surveillance des stands devra donc être assurée par vous-même.

Nous vous conseillons de n'exposer les petits objets très prisés qu'à partir de 14h (comme les jeux vidéo ou les consoles), en début de foire et de les disposer en retrait sur votre stand afin de limiter les risques de vol.

Un **Point Info** assuré par l'équipe de la MJC sera mis en place tout au long de la journée à l'entrée du gymnase.

Nous vous demandons expressément de respecter les panneaux d'interdictions de stationner situés à l'entrée du gymnase.

Nous vous remercions pour votre contribution à la pleine réussite de cette journée !

Plan au verso



RÈGLEMENT FOIRE AUX JOUETS
Dimanche 26 novembre 2023
Règles sanitaires en vigueur à respecter

En vous inscrivant à la Foire aux Jouets organisée par l'association MJC Gérard Philipe des Clayes-sous-Bois, vous vous engagez à respecter les principes de bonne conduite suivants :

Pour accéder au gymnase et à votre stand, vous devrez présenter aux personnes de l'accueil votre carte d'accès (Fourniture de 2 chaises par stand, pas de tables fournies).

Nous vous invitons à mettre en place votre stand **entre 9h et 12h** et à ne pas commencer à vendre vos objets sur ce créneau horaire.

En raison du plan vigipirate en vigueur, nous vous demanderons de présenter, votre carte d'accès et vos chargements pour vérification, ce qui risque de provoquer de l'attente, merci pour votre compréhension.

Un gardiennage est assuré par l'association entre 12h et 13h45 (sans présence exposants).

Afin de permettre l'accès au public à 14h, nous vous demandons d'être impérativement présent sur votre stand dès 13h45 (accès au site sur présentation badge).

La vente d'animaux, d'objets neufs, de produits alimentaires, d'armes et de munitions est interdite. Toute vente à caractère commercial interdite. Seuls sont autorisés à la vente, les jouets, les jeux, les livres, les déguisements.

La fermeture de la Foire aux Jouets est fixée à 18h. Les stands doivent être rendus vides, propres et sans poubelles laissées sur place. Des bennes à ordures spécialement prévues à cette occasion se trouvent à l'extérieur et à l'intérieur du gymnase.

La MJC n'est pas responsable des vols, la surveillance des stands devra donc être assurée par vous-même.

Nous vous conseillons de n'exposer les petits objets très prisés qu'à partir de 14h (comme les jeux vidéo ou les consoles), en début de foire et de les disposer en retrait sur votre stand afin de limiter les risques de vol.

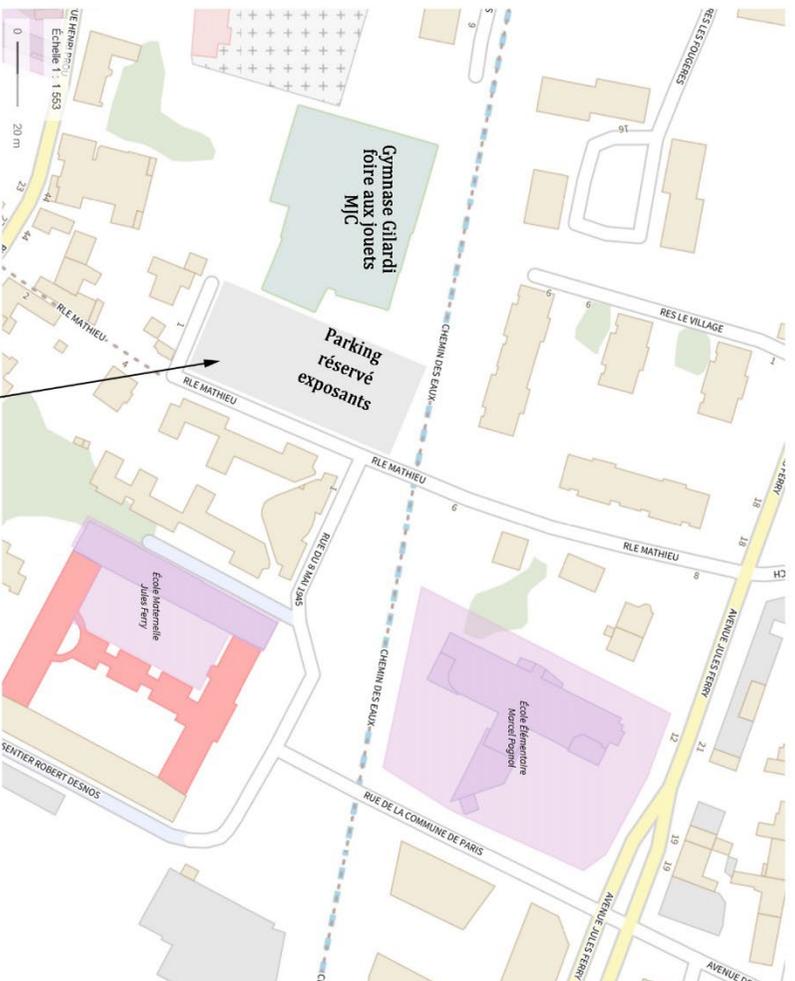
Un **Point Info** assuré par l'équipe de la MJC sera mis en place tout au long de la journée à l'entrée du gymnase.

Nous vous demandons expressément de respecter les panneaux d'interdictions de stationner situés à l'entrée du gymnase.

Nous vous remercions pour votre contribution à la pleine réussite de cette journée !

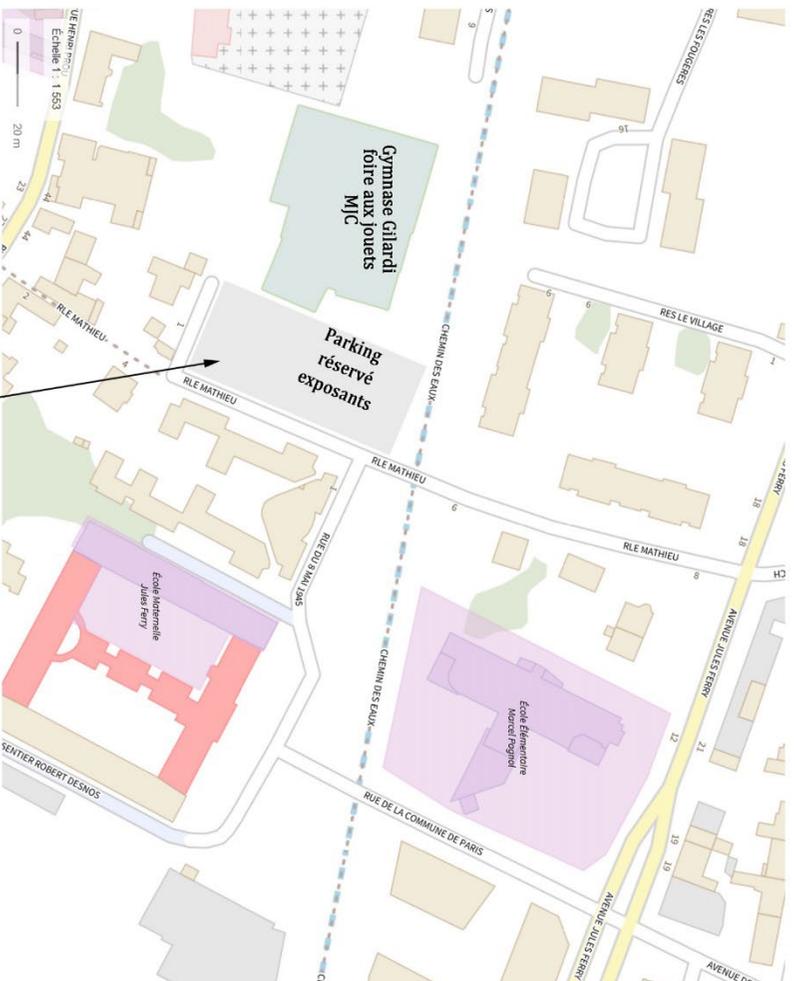
Plan au verso

PLAN ACCES VEHICULES FOIRE AUX JOUETS 26 novembre 2023



Accès foire aux jouets :

- un badge véhicule (laisser sur plage avant véhicule).
- un badge entrée (à conserver avec vous).
- un badge stand (à récupérer sur stand puis à placer bien visible sur votre stand).

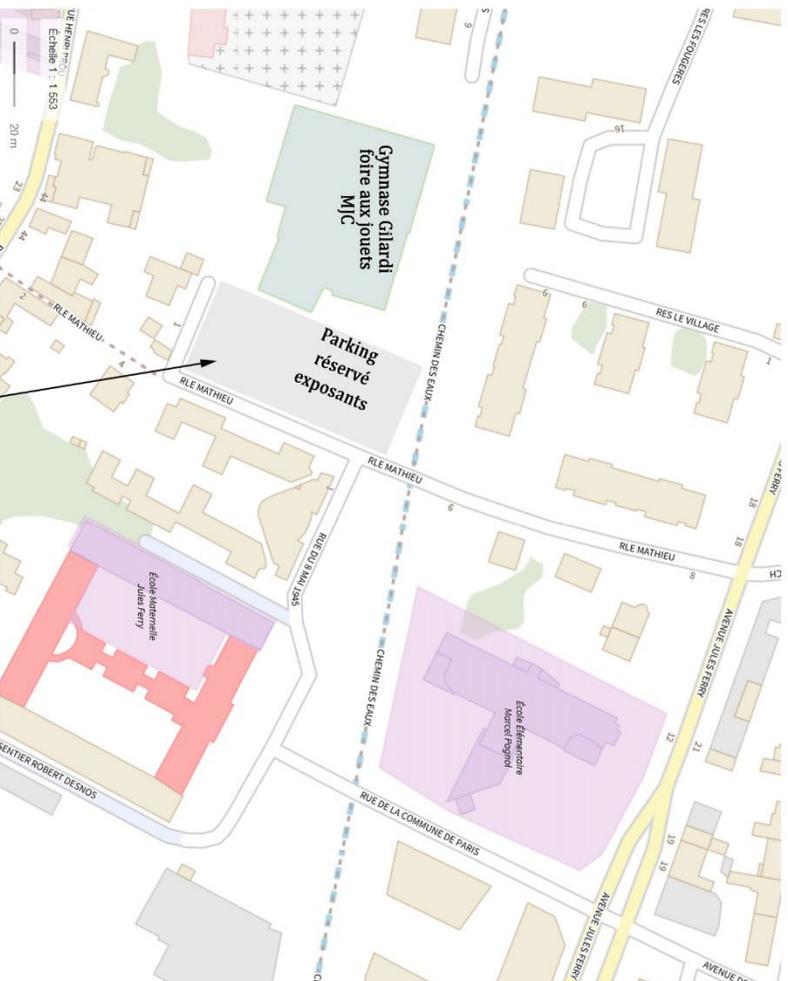


Accès parking exposant sur présentation badge accès véhicule, 1 véhicule par stand.

Accès à partir de 9h, limité à 30 min le matin pour l'installation, rotation fonction numéro stand.

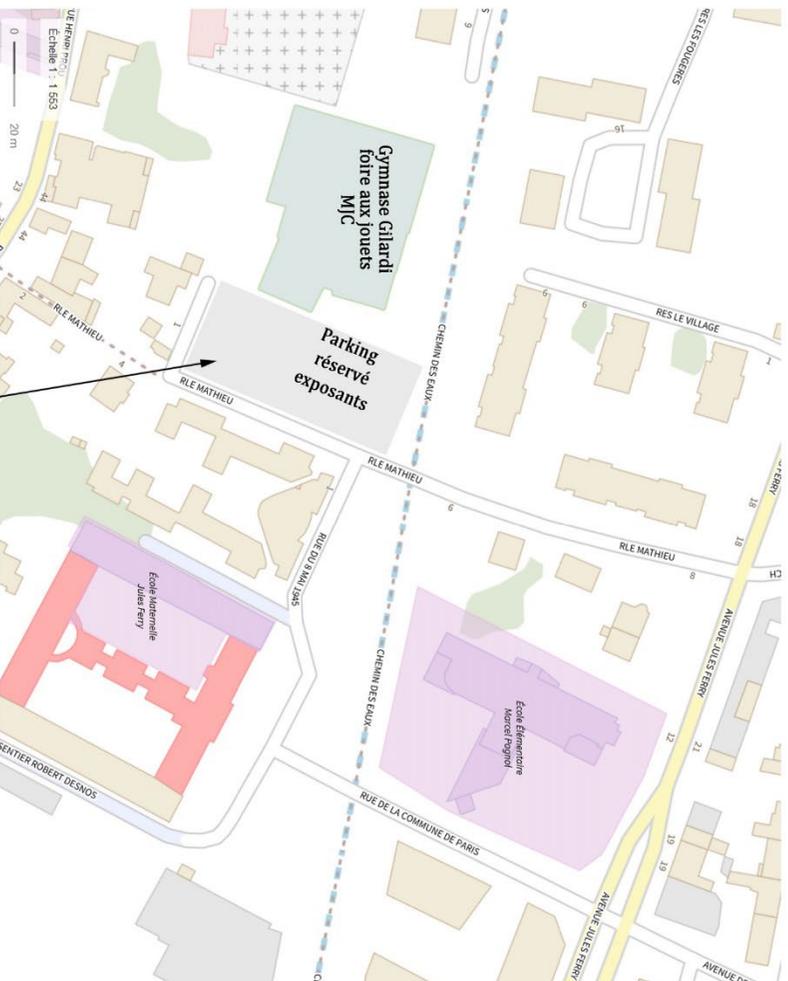
Accès à partir de 18h, limité à 30 min en fin d'après-midi pour la désinstallation.

PLAN ACCES VEHICULES FOIRE AUX JOUETS 26 novembre 2023



Accès foire aux jouets :

- un badge véhicule (laisser sur plage avant véhicule).
- un badge entrée (à conserver avec vous).
- un badge stand (à récupérer sur stand puis à placer bien visible sur votre stand).



Accès parking exposant sur présentation badge accès véhicule, 1 véhicule par stand.

Accès à partir de 9h, limité à 30 min le matin pour l'installation, rotation fonction numéro stand.

Accès à partir de 18h, limité à 30 min en fin d'après-midi pour la désinstallation.